



BEA-TT

Madame Laetitia FONTAINE

La Grande Arche - Paroi Sud

92055 LA DEFENSE CEDEX

Courchevel, le 17 octobre 2024

Nos réf : LT/SP/2024-0921

Objet : Rapport d'enquête technique sur la collision des deux cabines avec les gares du téléphérique de la Saulire survenue le 29 septembre à Courchevel (savoie).

Suites données aux recommandations adressées à S3V (exploitant).

Madame,

Par courrier du 08 juillet 2024, vous avez communiqué à S3V votre rapport d'enquête cité en objet, en nous demandant de vous informer des suites que nous prévoyons de donner aux recommandations qui nous sont faites dans ce rapport.

Le présent courrier répond donc à cette demande concernant les recommandations R4 et R5.

Recommandation R4 :

Vous nous avez demandé d'améliorer la traçabilité des documents, des produits et des actions réalisées sur l'ensemble de l'exploitation et de la maintenance des remontées mécaniques sous notre responsabilité.

Pour ce faire, nous avons travaillé avec l'ensemble de nos services d'exploitation et de maintenance ainsi que nos services supports à l'exploitation (achat, magasin, qualité) et établi un plan d'action concernant l'amélioration de ces processus.

Le plan d'actions envisagé concerne deux axes principaux :

- Traçabilité lors de l'achat, le stockage et le remplacement de constituants de sécurité

La gestion des constituants de sécurité ne fait actuellement pas l'objet d'un suivi spécifique lors de l'achat et du stockage à notre magasin. Nous envisageons la mise en place d'une organisation dédiée à ce type de pièces (emplacement physique, identification avec la référence constructeur, gestion de type FIFO, etc..).

Par ailleurs, lors d'une opération de remplacement d'un constituant de sécurité dans le cadre de la maintenance, nous allons augmenter le niveau de traçabilité requis.

Enfin, nous avons engagé un projet de dématérialisation de nos registres d'exploitation et de la maintenance avec l'objectif d'améliorer ce niveau de traçabilité.

- Gestion des notices utilisées dans le cadre de l'exploitation et la maintenance

Nous déployons actuellement des outils numériques à destination de l'exploitation et de la maintenance (par exemple COPILLOT pour les appareils POMA). L'objectif est de mettre à disposition de nos équipes l'ensemble des notices en cours de validité pour les principaux constituants de sécurité. Cette action est en cours pour l'ensemble de notre parc de remontées mécaniques. Elle reste néanmoins plus difficile à mettre en œuvre pour les appareils d'anciennes générations (avant les années 90).

La mise en place de ces actions sera réalisée en 2025 pour la gestion spécifique des constituants de sécurité et notre projet de dématérialisation est prévu d'être déployé sur 3 ans.

Recommandation R5 :

Vous nous avez demandé d'améliorer la formation de nos agents, notamment concernant la bonne connaissance des installations et de leurs limites ; et améliorer l'analyse des incidents (détection des précurseurs, perception des situations anormales, profondeur d'analyse, évaluation des actions correctives).

Pour répondre à cette recommandation, nous avons envisagé trois actions prioritaires :

- Le renforcement de la compétence technique de nos équipes
- Le renforcement du tutorat sur les points spécifiques à chaque remontée mécanique
- La gestion des retours d'expérience (REX) lors d'incident à l'exploitation ou à la maintenance.

Concernant le renforcement de la compétence technique de nos équipes, nous avons mis l'accent, au travers de notre plan de formation, sur les formations techniques à destination de l'ensemble de notre personnel permanent (mécanicien et électricien).

Nous avons engagé dès 2022 une formation générale aux réglages des gares de téléportés débrayables. Cette formation s'est poursuivie en 2023 et 2024 et est à nouveau planifiée en 2025.

En 2024, nous avons engagé une formation spécifique à la modulation de freinage, regroupant nos compétences électrique et hydraulique.

Ce plan de formation se poursuivra après 2025 afin de continuer le renforcement du niveau de compétence des personnels S3V. Les priorités que nous avons définies concernent :

- Le réglage des gares,
- Les pinces débrayables,
- Les dispositifs de freinage,
- Les architectures électriques.

Concernant la gestion des retours d'expérience (REX), nous avons décidé, à compter de la saison 24/25, de formaliser l'ensemble des incidents à l'exploitation ou à la maintenance pouvant avoir une incidence sur la sécurité des usagers ou de notre personnel. Nous envisageons de partager l'ensemble de ces REX à l'ensemble de notre encadrement (chefs de secteur RM puis aux conducteurs RM dans un second temps).

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Landry TIRARD
Responsable Service RM Courchevel

SAEM SOCIETE DES TROIS VALLEES (S3V)
Service Exploitation
La Croisette - BP 40 - 73122 COURCHEVEL Cedex
Tél. 04.79.08.04.09 - Fax 04.79.08.38.66
RCS, Chambéry 429 852 668

